

# Engagement de la Suisse face à la crise migratoire

Octobre 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

La Suisse augmentera de 30 millions CHF sa contribution aux opérations humanitaires dans la région syrienne et en Irak d'ici à la fin 2015.

© UNHCR/Bryan Denton



Les raisons qui incitent des milliers de personnes à trouver refuge dans des régions sûres et plus stables sont nombreuses: conflits armés, violations des droits de l'homme, dégradation des conditions de vie ou manque de perspectives d'avenir. Face aux flux migratoires, la Suisse intervient à différents niveaux. La Direction du développement et de la coopération (DDC), en ce qui la concerne, s'engage dans les pays de provenance des migrants, au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Elle est également active dans les zones de transit de l'espace méditerranéen et dans les Balkans. Dans le cadre de la crise migratoire actuelle, la Suisse mène une action coordonnée entre la DDC et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

- Depuis le déclenchement du **conflit syrien** en mars 2011, la DDC a consacré 178 millions CHF pour répondre aux besoins humanitaires identifiés dans la région, à quoi s'ajoutent 20 millions CHF dépensés pour des actions humanitaires en Irak depuis 2014. La contribution de la Suisse dans la région syrienne et en Irak sera augmentée de 30 millions CHF d'ici à la fin 2015, sur décision du Conseil fédéral en date du 18 septembre 2015. La somme servira à financer les activités d'organisations humanitaires partenaires. Etant donné les flux migratoires que connaissent plusieurs pays des Balkans, la DDC et le SEM mettent des moyens supplémentaires à disposition de la Serbie et la Bosnie et Herzégovine dans le cadre des partenariats migratoires conclus il y a

plusieurs années avec ces deux pays. Par ailleurs, un expert du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) sera envoyé en Grèce, en réponse à un appel du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

- Au **Maroc et en Tunisie**, la Suisse fournit une aide concrète aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants qui se retrouvent dans des conditions précaires. Elle mène en parallèle un dialogue avec les autorités des deux pays en vue de développer une politique migratoire acceptable à long terme.
- Dans la **Corne de l'Afrique**, la DDC, la Division Sécurité humaine du DFAE et le SEM travaillent de concert à garantir la protection des migrants. Le 18 septembre 2015, le Conseil fédéral s'est engagé à allouer 24 millions CHF supplémentaires à des projets mis en oeuvre dans la région.
- De manière générale, en plus de l'aide humanitaire déployée sur le terrain, tous les projets que la DDC soutient pour réduire la pauvreté et les causes profondes de conflit dans les pays en développement et/ou fragilisés contribuent à limiter les flux migratoires transcontinentaux. La DDC mène également un dialogue politique à plusieurs niveaux, conjointement avec diverses unités du DFAE et le SEM. Elle agit notamment à travers un programme global «Migration et Développement» qui influence la réflexion à l'échelle internationale et met en oeuvre des projets innovants avec les diasporas dans le domaine de la migration du travail.

## Engagement auprès des victimes de la crise syrienne

L'intensité de la crise humanitaire qui frappe la Syrie et les pays voisins depuis début 2011 ne diminue pas. Pour les populations de la région, les conséquences sont désastreuses. Rien qu'en Syrie, plus de 12 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire. Plus de 4 millions de Syriens ont fui dans les pays voisins. La situation de saturation observée au Liban et en Jordanie vis-à-vis de l'accueil de réfugiés syriens combinée à l'arrivée prochaine de l'hiver rend urgent l'acheminement d'aide dans la région.

Le 18 septembre 2015, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter de 30 millions CHF l'aide humanitaire que la Suisse engagera d'ici à la fin 2015 dans la région syrienne et en Irak. Des 178 millions CHF déjà consacrés par la Suisse aux victimes de la crise syrienne depuis 2011, 57% des fonds ont servi à secourir les personnes dans le besoin sur le territoire syrien, le reste allant aux pays limitrophes les plus touchés par la vague de réfugiés.

### LA CRISE EN SYRIE – FAITS ET CHIFFRES

- **Sur les 18.2 millions de Syriens qui vivent aujourd'hui encore sur le territoire national, 12.2 dépendent de l'aide humanitaire (7.6 millions sont des déplacés internes).** S'y ajoutent plus de 4 millions de Syriens qui ont trouvé refuge dans les pays limitrophes et en Afrique du Nord.
- **Besoins financiers exprimés par l'ONU et le CICR:**
  - 2.9 milliards USD (Syria Strategic Response Plan 2015) dont 32% sont financés
  - 4.5 milliards USD (Regional Refugee & Resilience Plan 2015-2016) dont 41% sont financés
  - 164 millions USD (appel du CICR pour la Syrie) dont 57% sont financés
- **Budget de la Suisse pour l'aide humanitaire en Syrie et dans les pays voisins depuis le début de la crise en mars 2011:** 215 millions CHF
- **Présence de la DDC sur le terrain :**
  - Bureau de coopération à Amman, Jordanie (coordination de tous les projets mis en œuvre dans la région)
  - Bureau de programme à Beyrouth, Liban
  - Bureau local à Qoubayat, Liban
  - Bureau de liaison à Ankara, Turquie

La DDC privilégie différents moyens d'action:

- elle finance les opérations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de quelques agences onusiennes sélectionnées (HCR, Programme alimentaire mondial) ainsi que d'organisations non gouvernementales internationales et nationales actives en Syrie et dans la région;
- elle met en œuvre ses propres projets au Liban et en Jordanie. Dans le secteur de l'éducation par exemple, elle réhabilite des écoles qui accueillent des enfants syriens. Le nombre d'écoles rénovées atteindra 84 d'ici à la fin 2015 pour un total de 57'000 enfants bénéficiaires;
- elle procède à l'envoi de membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) dans la région. 22 experts spécialisés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la protection, de la construction et de l'assistance sous la forme de transferts monétaires ont été mis à disposition de plusieurs agences spécialisées des Nations Unies à ce jour;
- dans le nord de l'Irak, elle a fait acheminer 170 tonnes de matériel de secours au profit de déplacés internes irakiens et de réfugiés syriens. L'aide humanitaire allouée depuis 2014 par la Suisse aux victimes du conflit en Irak se monte à 20 millions CHF.

Plus globalement, la Suisse œuvre pour une bonne coordination internationale de la réponse à la crise humanitaire dans la région, et elle s'engage sur le plan de la diplomatie humanitaire pour améliorer l'accès de l'aide aux victimes sur le territoire syrien. Elle contribue également activement à la recherche d'une solution politique au conflit, au respect du droit international humanitaire et à la lutte contre l'impunité des crimes commis contre les populations civiles.

L'action de la Suisse au Moyen-Orient à plus long terme s'appuie sur une nouvelle Stratégie de coopération 2015-2018 qui vise à renforcer la sécurité des populations et à réduire leur vulnérabilité. La DDC travaille à améliorer l'accès des habitants de la région aux services de base et à l'emploi. Le Conseil fédéral s'est engagé à augmenter, en 2016, de 5 millions CHF le budget de deux programmes globaux de la DDC relatifs à la gestion durable des ressources hydriques (Blue Peace Middle East) et à la migration du travail.

En réponse aux **flux de migrants qui transitent par la Grèce et la région des Balkans**, la DDC et le SEM tiennent à disposition de la Serbie et de la Bosnie et Herzégovine 1.2 million CHF dans le cadre des partenariats migratoires conclus avec ces deux pays. En réponse à un appel du HCR, la Suisse prévoit de consacrer 800'000 CHF à la prise en charge des réfugiés en Macédoine et en Grèce. Elle enverra également en Grèce un expert du CSA en eau et assainissement.

## Protection des migrants en Afrique du Nord

Dans le cadre du programme d'action coordonné de la Suisse en Afrique du Nord, la DDC intervient au Maroc et en Tunisie auprès des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants qui y séjournent. Beaucoup sont vulnérables et n'ont pas accès aux biens et services de première nécessité. La DDC œuvre en faveur du renforcement de leurs droits en finançant les activités d'agences onusiennes (OIM, HCR, ONU Femmes) et d'ONG sur place, ainsi qu'en établissant un dialogue avec les autorités nationales concernées.

Depuis 2011, plusieurs résultats encourageants ont été obtenus:

- plus de 150'000 réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et migrants ont bénéficié d'une aide médicale, d'un meilleur accès aux services de base et, le cas échéant, d'un accompagnement psychosocial et juridique. Des actions de sensibilisation aux droits et besoins des migrants ont été menées avec succès auprès des autorités et de la population du Maroc;
- plus de 4000 personnes particulièrement menacées en Libye et au Maroc (victimes de travaux forcés, malades ou enfants non accompagnés) ont pu être rapatriés dans leur pays d'origine, à la faveur d'une aide au retour volontaire;
- en Tunisie, le renforcement des capacités de sauvetage de pêcheurs et des autorités locales a permis de sauver depuis le début de l'année plus de 400 migrants à la dérive en pleine mer, et de garantir leur prise en charge humanitaire;
- au Maroc, l'engagement continu de la Suisse et de ses partenaires dans les domaines des droits de l'homme et de la migration a directement contribué à l'adoption par le pays d'une nouvelle politique en matière d'asile et de migration.

Dans le cadre du partenariat migratoire établi avec la Tunisie, le SEM a de son côté soutenu la Tunisie dans gestion intégrée de ses frontières et financé le retour volontaire de ressortissants étrangers.

**En 2016, la DDC financera à hauteur de 5 millions CHF un projet-pilote visant à offrir des modules de formation professionnelle à des jeunes réfugiés dans le nord-est du Kenya.**

© UNHCR/Benjamin Loyseau



## Corne de l'Afrique: protection des réfugiés et lutte contre la traite des êtres humains

La Corne de l'Afrique constitue une région prioritaire de la coopération internationale de la Suisse depuis 2013. En parallèle à son engagement dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, de la bonne gouvernance et de la promotion de la paix, la Suisse œuvre pour la protection des personnes vulnérables dans la région. La DDC, la Division Sécurité humaine du DFAE et le SEM soutiennent conjointement dans ce cadre des projets consacrés aux réfugiés, migrants et déplacés internes. Les mesures de protection offertes sur place le plus rapidement possible ainsi que l'assistance fournie aux pays de premier accueil visent à endiguer les flux migratoires de la Corne de l'Afrique vers l'Europe, très souvent dangereux pour les personnes concernées.

La Suisse collabore depuis plusieurs années avec l'organisation régionale IGAD (Intergovernmental Authority on Development). Elle est partie prenante du processus de Khartoum, initiative menée de concert par l'Union européenne et les pays de la Corne de l'Afrique pour lutter contre la traite des êtres humains, et elle contribue à un programme européen de protection et de développement dans la Corne de l'Afrique. D'ici à la fin de l'année 2015, la Suisse renforcera son soutien à des organisations multilatérales partenaires à hauteur de 19 millions CHF. En 2016, un projet-pilote de la DDC visant à offrir des modules de formation professionnelle à des jeunes réfugiés dans le nord-est du Kenya sera financé à hauteur de 5 millions CHF.

### Pour plus d'informations

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)  
**Secrétariat général SG-DFAE**  
Information DFAE

Tél. : +41 (0)58 462 31 53  
Courriel : [info@eda.admin.ch](mailto:info@eda.admin.ch)  
[www.dfae.admin.ch](http://www.dfae.admin.ch)